



PROCÈS-VERBAL
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DE LA MOSAÏQUE
 Séance ordinaire Le mardi 11 octobre 2016

Séance du Conseil d'établissement de l'école de la Mosaïque, tenue au salon du personnel le 11^e jour d'octobre 2016.

1. Élection à la présidence

Madame Patricia Dubé est nommée à l'unanimité.

2. Présences et ouverture de la séance

Madame Patricia Dubé, présidente du Conseil d'établissement, constate le quorum et la séance débute à 19h15. Elle confirme qu'il y a un poste vacant au sein des membres du personnel.

Présences	Membres parents	Membres du personnel
	Madame Lucie Blais	Liza Bouffard, enseignante
	Madame Patricia Dubé	Jeannine Busque, éducatrice au service de garde
	Madame Caroline Durand	Esther Gagnon, enseignante
	Monsieur Martin Leprohon	Jocelyn Provençal, enseignant
	Madame Geneviève Martel	Lyne d'Auteuil, directrice
Absence		Poste vacant
Secrétaire	Lyne d'Auteuil	
Public		

3. Parole au public

Il n'y a pas de public.

4. Adoption de l'ordre du jour

EM 11-10-16
001

La lecture de l'ordre du jour est faite par madame Patricia Dubé. Madame Caroline Durand propose l'adoption de l'ordre du jour avec les ajouts suivants au varia :

12.1 Activités parascolaires

12.2 Assouplissement de la politique alimentaire de la commission scolaire à quelles occasions ?

12.3 Caisse scolaire.

Elle est secondée par Madame Liza Bouffard. Adoption à l'unanimité.

5. Adoption du procès-verbal de la séance du 16 juin 2016

EM 11-10-16
002

Madame Geneviève Martel en propose l'adoption. Madame Esther Gagnon la seconde. Adoption à l'unanimité.

6. Le Conseil d'Établissement : son rôle, ses pouvoirs et la place qu'il occupe dans l'environnement scolaire *(document joint)*

Madame d'Auteuil demande aux membres de prendre le document *Règles de régie interne* aux pages 3 et 4. Par la suite, elle présente les différents rôles de ce Conseil en expliquant ce que signifie les termes suivants : adopter, approuver, être consulté, donner son avis, pour information,

7. Règles de régie interne du Conseil d'établissement *(document joint)*

Quelques questions sont posées par madame Dubé :

- Où retrouve-t-on les informations et la reddition de compte de l'école concernant les services offerts et leur qualité, le projet éducatif et le plan de réussite ?
- Que signifie le point 4.2.3. dans la vérification de la procédure de convocation ?
- Qu'est-ce qu'est l'OPP ?

Madame d'Auteuil répond au meilleur de ses connaissances à ces 3 questions :

- Les informations et la reddition de compte sont déposées sur le site Web de l'école
- Après relecture du point 4.2, madame d'Auteuil est plus en mesure de répondre.
- OPP est l'organisme de participation des parents

8. Calendrier des rencontres du CÉ

Madame d'Auteuil dépose une proposition de calendrier. Les dates sont choisies par l'ensemble des membres. Voici ces dates : mardi 8 novembre 2016, mardi 13 décembre 2016, jeudi 9 février 2017, mardi 21 mars 2017, mardi 18 avril 2017, jeudi 18 mai 2017 et mardi 13 juin 2017.

9. Pour adoption

9.1. Rapport annuel des activités du CÉ 2015-2016 *(document joint)*

EM 11-10-16
003

Après un rappel du contenu du rapport annuel de notre CÉ 2015-2016 déjà présenté lors de l'assemblée générale des parents en septembre, son adoption est proposée par madame Liza Bouffard et secondée par madame Lucie Blais. Adoption à l'unanimité.

10. Pour approbation

10.1. Activités éducatives 2015-2016 *(document joint)*

EM 11-10-16
004

Madame d'Auteuil présente la liste des activités de la 3^e année et celle des activités de la 5^e année puisque des changements ont été apportés par les enseignant(e)s en début d'année scolaire. Monsieur Martin Leprohon propose l'approbation de ces changements et il est secondé par Madame Patricia Dubé. Approuvé à l'unanimité.

11. Pour information

11.1. Différentes formations pour les membres du conseil *(document joint)*

Madame d'Auteuil présente les formations offertes par la commission scolaire aux nouveaux membres du CÉ. Monsieur Martin Leprohon souhaite s'inscrire aux deux formations : celle du 2

novembre 2016 pour les nouveaux membres et celle du 3 mai 2017 concernant le budget. Les autres membres intéressés à s'inscrire communiqueront avec madame d'Auteuil par courriel.

11.2. Plan pour l'embellissement de la cour d'école-Phase 2 (document joint)

Madame d'Auteuil présente deux plans :

- celui de la cour arrière avec l'ajout de 3 arbres matures près du gazébo, de 2 tables carrées avec des bancs sur chaque côté sous le gazébo et l'ajout d'un module de jeux à la place des champignons à la demande des enseignantes du préscolaire derrière un but de soccer entre la clôture et le bassin de rétention.
- celui de la façade de l'école avec l'ajout de 3 arbres devant la partie agrandie, le remplacement d'un arbre malade et la pose d'une toile géotextile avec du paillis pour éviter la pousse de mauvaises herbes dans l'espace paysager près de la porte 2.

11.3. Palmarès des écoles publiques Article dans la Presse + publié le 28 août 2016

Madame d'Auteuil explique aux membres que cette année l'école de la Mosaïque se classe 19^e sur 117 écoles favorisées (IMSE 1, 2 et 3) avec une moyenne de 81,3%.

Lors du dépôt du rapport annuel de l'école de la Mosaïque, madame d'Auteuil aimerait avoir comparé les résultats des élèves de 2^e année, 4^e année et 6^e année aux épreuves de la commission scolaire (2^e année lecture), aux épreuves du MEES (4^e année lecture, écriture) et (6^e année lecture, écriture et mathématique) aux résultats des élèves du secteur St-Basile/St-Bruno et aux résultats des élèves du territoire de notre commission scolaire sur 4 ans. Cette comparaison permettra peut-être de cerner les vulnérabilités de nos élèves et de construire notre convention de gestion et de réussite avec des moyens probants provenant de la recherche pour mieux soutenir nos élèves vers la réussite.

11.4. Rencontre avec un représentant du Service des travaux publics et un représentant du Service des ressources matérielles

Afin d'améliorer la sécurité des élèves qui viennent à l'école à vélo, à pied et ceux qui sont déposés par leurs parents ou par les autobus scolaires sur l'avenue Montpellier et dans le débarcadère, ces deux représentants ont été invités à venir observer la circulation près de l'école entre 8 h et 8 h 30. Avec le brigadier, monsieur Martin, et la directrice de l'école, des hypothèses de solution ont été énoncées telles que faire passer la piste cyclable sur le terrain de l'école, peindre un passage piétonnier, placer une « vignette » au centre de la rue pour prioriser les piétons comme sur la traverse piétonnière face à la porte principale de l'école... Toute ces suggestions seront apportées au comité de la circulation pour une étude de faisabilité. C'est à suivre...

12. Varia

12.1. Activités parascolaires

Madame Durand aimerait connaître ce qui sera réalisé concernant l'implantation d'activités parascolaires dans notre école. La première action à poser est le sondage électronique à envoyer

aux parents pour connaître leur intérêt à inscrire leur enfant à des activités parascolaires payantes organisées à l'école le midi ou en fin d'après-midi.

12.2. Assouplissement de la politique alimentaire de la commission scolaire à quelles occasions ?

Après discussion, il est entendu qu'il y a 6 moments dans l'année où l'assouplissement de la politique alimentaire sera permis : Halloween, Noël, Saint-Valentin, Pâques, fin d'année et lors de l'anniversaire d'un élève avec une collation spéciale juste pour le fêté ou la fêtée.

12.3. Caisse scolaire

Madame Durand aimerait connaître l'intérêt qu'ont les membres du CÉ pour la mise en place de la caisse scolaire à l'école. Certains membres présentent des arguments déjà ressortis il y a quelques années où un membre parent travaillant chez Desjardins avait voulu mettre en place une caisse scolaire à l'école de la Mosaïque. Madame Dubé s'informerait de la nouvelle façon de faire qu'a le mouvement Desjardins pour minimiser le surplus de tâche du personnel enseignant lors de la mise en place de ce service à l'école.

13. Parole :

13.1. À la direction

Madame d'Auteuil trouve qu'elle a déjà trop parlé. Elle laisse la place au suivant.

13.2. À la présidente

Madame Dubé remercie les membres pour la confiance qu'ils lui témoignent en l'acceptant comme présidente du Conseil d'établissement. Elle est ouverte à tout commentaire constructif ou suggestion afin de bien jouer ce rôle au sein de l'équipe.

13.3. Au représentant du comité de parents

Monsieur Martin Leprohon a assisté à la 1^{re} séance de ce comité qui fut surtout consacré aux élections à différents postes sur le comité. A la fin de cette longue séance, une question sur l'enseignement intensif de l'anglais a été énoncée. Monsieur Leprohon a expliqué aux membres les démarches entreprises auprès de la conseillère pédagogique en anglais de notre commission scolaire. Il est demandé à madame d'Auteuil d'inviter cette conseillère pédagogique à venir à la prochaine séance du CÉ pour nous expliquer les différentes façons d'augmenter le temps d'enseignement de l'anglais dans nos classes du 3^e cycle

13.4. A la représentante du service de garde

Aucun commentaire

13.5. Aux membres

13.5.1. Parents

Monsieur Leprohon présente sommairement le projet «*Nager pour survivre*» destiné aux élèves de 3^e année

13.5.2. Enseignants

Aucun commentaire

13.5.3. Poste vacant

14. Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée est proposée madame Jeannine Busque et secondée par madame Geneviève Martel. Levée de l'assemblée à 21h 13.